Notice biographique de Paul Collowald

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/notice_biographique_de_paul_collowald-fr-a71bbb35-6fb2-495e-a93c-31d2e8b37b8d.html

Date de dernière mise à jour: 09/07/2016





1/2

Notice biographique de Paul Collowald

Né le 24 juin 1923 à Wissembourg (Bas-Rhin), Paul Collowald entame son parcours professionnel en 1946 comme journaliste au Nouvel Alsacien. Il devient également correspondant du quotidien Le Monde à Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe ainsi que de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), ce qui lui permet de suivre dès le début l'évolution de la construction européenne.

Il est ainsi témoin de l'émergence des premières organisations européennes d'après-guerre, tel que le Conseil de l'Europe en 1949, ainsi que, suite au plan Schuman, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 ou encore de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) en 1957. Mais les années cinquante voient également les discussions sur la création d'une armée européenne et le débat sur le réarmement de République fédérale d'Allemagne dans le contexte de la Guerre froide ainsi que l'échec de la Communauté européenne de défense.

La carrière européenne de Paul Collowald commence en avril 1958 quand il rejoint à Luxembourg le Service commun d'information des exécutifs des trois Communautés européennes dirigé par Jacques-René Rabier. Son séjour à Luxembourg sera pourtant de courte durée. En octobre 1959, suite à la création du groupe du porte-parole à Bruxelles, il est appelé par Robert Marjolin, vice-président de la Commission de la CEE en charge des Affaires économiques et financières, afin de devenir son porte-parole et de participer à l'organisation du Service de presse de la Commission.

En 1967, suite à la fusion des exécutifs des Communautés européennes et à la réorganisation des différents services d'information, Paul Collowald devient porte-parole adjoint du nouveau service du porte-parole de la Commission des Communautés européennes sous la direction de Bino Olivi. Il est également le porte-parole de Raymond Barre, vice-président de la Commission en charge des questions économiques et monétaires. Ainsi, il suit de près les premiers projets en vue de l'établissement d'une Union économique et monétaire, notamment avec la publication, en 1969, du mémorandum de la Commission Rey sur la coordination des politiques économiques et sur la coopération monétaire au sein de la Communauté. Sa profonde connaissance des dossiers économiques et financiers font qu'il reste, au début de la nouvelle Commission Ortoli, porte-parole de Wilhelm Haferkamp, vice-président allemand en charge des Affaires économiques.

En 1973, avec l'élargissement des Communautés européennes au Danemark, à l'Irlande et au Royaume-Uni et la réorganisation au sein de la Commission qui s'ensuit, Paul Collowald quitte ses fonctions de porteparole. Il devient alors responsable des bureaux d'information décentralisés de la Commission européenne en tant que directeur à la direction générale de la Presse et de l'Information.

En juin 1984, après vingt-cinq années passées à la Commission, Paul Collowald découvre le Parlement européen lorsqu'il devient directeur du cabinet du nouveau président Pierre Pflimlin. Il travaille ainsi, jusqu'à la fin du mandat de Pierre Pflimlin en janvier 1987, sur les principaux dossiers de cette période, notamment sur la question très discutée du budget communautaire. Paul Collowald termine sa carrière professionnelle en 1988 à Luxembourg comme directeur général de l'information et des relations publiques du Parlement européen.

